

► **Journal des anthropologues : Parentés contemporaines,**  
**Mélanie Gourarier, Séverine Mathieu (dir.),**  
 Paris, Association française des anthropologues, 2016.

Ce numéro thématique du *Journal des anthropologues* est consacré aux nouvelles formes de parenté en France, à l'exception de deux articles en contrepoint. Il interroge les transformations qu'introduisent les nouvelles technologies médicales et les modifications du système juridique dans les représentations de la parenté aujourd'hui, les inventions qu'elles exigent et les incertitudes qu'elles suscitent. Les éditrices du dossier, Mélanie Gourarier et Séverine Mathieu nous posent en introduction la question de savoir si l'on peut « parler de parenté singulièrement contemporaine et, si tel est le cas, comment en rendre compte avec les outils de l'anthropologie » (p. 14) et se demandent « au-delà des différentes formes que peut prendre la famille, qu'est-ce que la parenté aujourd'hui ? ». Le thème est ambitieux et fort pertinent : les anthropologues ne peuvent plus détourner pudiquement leurs regards des questions que se posent les familles homoparentales sur la transmission « génétique », sur les liens qui (dés)unissent les trois mères (mère de naissance, mère sociale et mère biologique) au sein des couples lesbiens, des représentations du « sang » que se font les parents dont les enfants sont issus de la gestation pour autrui, etc. Bref, au-delà des prouesses techniques ou juridiques qui créent un réel inattendu, les parents se heurtent à un champ d'interrogations résolument neuf... qui se trouve au cœur de la thématique fondatrice de l'anthropologie : la parenté. Les éditrices concluent leur introduction avec ces propos quelque peu désabusés : « Pour modernes qu'elles soient, ces nouvelles familles composent néanmoins avec des normes de parenté que l'on pourrait qualifier de traditionnelles. » Mais pourquoi donc les orientations sexuelles ou le désir d'enfant devraient-ils être progressistes ?

Enric Porqueres i Gené ouvre le dossier avec un article théorique sur *Parenté et biotechnologies*. Il nous propose un état de la littérature récente sur cette question : les références à Héritier, Strathern, Sahlins émaillent le propos qui nous présente les dernières actualités de la théorie anthropologique de la parenté dans un langage qui aurait peut-être mérité plus de simplicité. Nous entrons dans le vif du sujet avec Jérôme Courduriès qui interroge la gestation pour autrui en précisant ses différentes formes et les termes idoines qui lui sont appliqués, afin de clarifier cette pratique où le naturel et le culturel se retrouvent sous de nouveaux atours : « Lorsque les gamètes ne se rencontrent plus dans le ventre féminin, mais in vitro, sous l'impulsion d'un technicien de laboratoire, on produit un événement biologique, perçu comme naturel, mais qui se déroule pourtant dans un environnement hautement technologique. » (p. 58) Il poursuit en observant comment, dans les couples hétérosexuels ayant fait appel à la gestation pour autrui, les mères sociales conçoivent leur maternité ou la mère de naissance en tentant de lui donner une place bien circonscrite.

Sarah Scholl étudie les représentations de la famille « traditionnelle » ou bourgeoise dans les manuels de morale laïque ou les catéchismes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Suisse romande. Elle souligne le renforcement de cette conception très classique de la famille où la femme et

les enfants sont soumis à l'autorité paternelle et où le destin de chacun se réalise par la mise au monde d'enfants chrétiens. Elle montre comment cette conception familialiste en arriva à lutter contre le célibat des congrégations religieuses : curieuses conséquences d'une morale familiale « traditionnelle » consacrée à la reproduction. L'article de Noémie Merleau-Ponty traite de la conception assistée en France et en Inde en se fondant sur des observations de terrain et des entretiens dans ces deux pays. La perspective de cette comparaison est séduisante, mais le lecteur reste quelque peu sur sa faim face au nombre réduit d'observations présentées. Si ces textes sont certes intéressants, l'on s'interroge sur leur place dans ce dossier, tant les liens avec les nouvelles formes de parentés contemporaines paraissent parfois lointains.

Deux articles abordent ensuite les familles homoparentales féminines et leurs désirs d'enfant. Mérylis Darius et Jean-Hughes Déchaux étudient cette nouvelle réalité que sont les familles lesbiennes avec enfants au moyen d'entretiens avec sept couples dans le sud de la France. L'on y découvre le détail des réflexions complexes de ces femmes se demandant s'il convient de préférer être inséminées avec l'ovule de leur partenaire ou au moyen d'une relation hétérosexuelle consentie ; ou encore, en recherchant l'anonymat du donneur pour « garantir » leur maternité ou au contraire en conservant soigneusement son identité, afin de pouvoir la dévoiler à leur enfant, si celui-ci le souhaite à l'adolescence. Ils poursuivent en montrant comment l'institution matrimoniale peut être instrumentalisée par les couples homosexuels pour assurer la filiation de la mère sociale. Ils concluent en rappelant que ces familles restent très « classiques » dans leurs usages de la parenté, mais qu'en revanche elles développent une forme de parenté « réflexive », car rien n'est implicite dans les rôles parentaux pour ces familles lesbiennes. Cela les conduit à développer des pratiques et des discours innovants sur la parenté. Marta Roca i Esconda aborde le même sujet en Catalogne et souligne les singularités du droit espagnol pour l'attribution de la filiation qui procède de la volonté des deux mères, tout en conservant la distinction traditionnelle entre parenté « naturelle » et adoption. Elle revient sur les considérations des deux mères quant au don d'ovule : « *Si pour un couple hétérosexuel ayant recours à un don d'ovule, ce don ne signifie pas l'établissement d'un lien avec une personne, mais la possibilité d'une descendance, pour le cas d'un couple lesbien, ce don d'ovule se fait à l'intérieur d'un couple, et il est alors envisagé comme un partage de substances et un renforcement d'un double lien maternel.* » (159) Ce partage de substance est conçu comme un moyen de faire accepter l'enfant par la parentèle de la mère non gestatrice, supposée y reconnaître « ses » gènes. Elle conclut que ces familles homosexuelles féminines renforcent « curieusement » (p. 164) la force des représentations de la parenté biologique.

Le dossier se conclut par deux articles qui interrogent les nouvelles formes de parenté en contrepoint. Au Burkina Faso, Béatrice Bertho présente une réflexion stimulante sur l'attribution de la paternité par l'État aux enfants nés hors mariage. Elle rappelle le poids de la patrilinéarité dans ces sociétés qui n'offrent pas d'inscription sociale valorisante aux enfants de filles-mères et, surtout, l'importance symbolique de la notion de « sang » qui ne paraît pas si éloignée de celles qui ont cours aujourd'hui en Europe. Elle nous montre comment les jeunes femmes déploient différentes stratégies pour « désigner le père » et comment ces derniers tentent toujours plus souvent de refuser cette paternité présumée, alors qu'ils l'acceptent sous la menace symbolique d'un examen sanguin dont les conséquences juridiques pourraient être douloureuses. Le dernier texte de Benoit Hachet compare deux « livres » : le *Livre blanc de la résidence alternée* et le *Livre*

*noir de la garde alternée*. Il analyse finement la rhétorique du second en soulignant l'importance d'une certaine psychologie du développement de l'enfant, ma foi, très conservatrice et « psychonaturaliste », se fondant sur des références scientifiques vagues et sur une naturalisation des « besoins de l'enfant » et des rôles parentaux. À l'opposé, il souligne l'« utopie coparentale » du livre blanc rédigé contre le premier pamphlet. Benoit Hachet détaille la perspective holiste de cet ouvrage et son souci de promouvoir des familles démocratiques et une égalité des rôles parentaux encore bien rare. Il conclut en rappelant l'injonction durkheimienne d'observer la réalité sociale avant de la (pré)juger et nous propose d'analyser des décisions de justice sur la résidence alternée. Il montre comment le droit incite à une résidence chez la mère, même si la résidence alternée est toujours plus fréquente et d'affirmer : « *La psychologisation de la question sociale, particulièrement prégnante dans le cas des enfants, et plus encore pour les enfants du divorce, en plus de déposer un voile d'ignorance sur ces expériences nouvelles [de résidence alternée], oriente le choix des parents lors des séparations.* » (214)

On le voit, le dossier de ce numéro thématique du *Journal des anthropologues* est fort riche et aborde une réalité sociale innovante dans nos sociétés européennes. Celle-ci suscite de nouvelles pratiques de parenté, exige des parents une réflexivité à laquelle les familles « classiques » ne sont pas soumises, suggère des discours inventifs qui « bricolent » les nouvelles formes de parenté, au moyen de métaphores ou de myèmes, ces « briques de sens » anciennes<sup>[1]</sup>. Ce bricolage offre des représentations de la parenté « naturelle », biologique ou génétique qui reste bien conservatrice, souvent au moyen de l'antique métaphore du « sang » supposée inscrire l'essence de la parenté – la « *mutuality of being* » de Sahlins<sup>[2]</sup> – dans une réalité tangible : la génétique.

Yvan DROZ

169

[1] Claude LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, Plon, 1962.

[2] Marshall SAHLINS, « What kinship is », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, n° 17, pp. 2-19, 2011.

